

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Délibération n° DB 2023-105**

Date de la convocation : 14/12/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION et Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, René SALEZ, Benoit SINGLIT et Bruno VALET.

**Représentés** : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT et M. Pierre LAURENT CHAUVET donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

---

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 23/11/2023**

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 14/09/2023 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme Nadège LAMPSON GUEILLIOT), le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 23/11/2023.

Le Président,



Benoit SINGLIT